

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 09/09/2024 - 8111 - 2022 B 01133 - 919 162 016 - A ET B BERGERE
INVESTISSEMENTS

SARL A et B BERGERE Investissement
SARL au capital de 1 000 €
Siège social : 48 Grande Rue – 51270 FEREBRIANGES
RCS : REIMS 919 162 016

Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 15 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze mai à 14 heures, les associés de la SARL A et B Investissement convoqués conformément aux statuts, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- . Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023
- . Quitus au gérant
- . Affectation du résultat
- . Rémunération de la gérance

♦ Etaient présents à l'Assemblée Générale :

. M. André BERGERE, demeurant à Fèrebrianges
détenant 5 parts
. Mme Brigitte BERGERE, demeurant à Fèrebrianges
détenant 5 parts

Parts des associés présents 10 parts

TOTAL GENERAL DES PARTS 10 parts

M. André BERGERE préside la séance en qualité de gérant associé.

Le quorum exigé étant requis, l'Assemblée est déclarée valablement constituée, et peut délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Après étude et discussion de ces questions, et après examen des documents comptables mis à la disposition des associés préalablement à cette Assemblée, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, le compte de résultat, le bilan, ainsi que le rapport sur les opérations de l'exercice écoulé et clôturé le 31.12.2023.
En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents



Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 se montant à – 28,78 € au compte report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de ne pas attribuer de rémunération à M. André BERGERE, gérant pour l'exercice en cours et les suivants et ce, jusqu'à décision contraire des associés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents

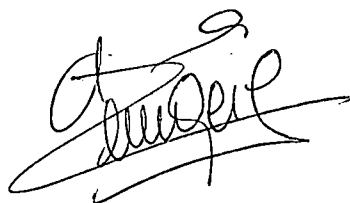
Aucun associé ne demandant plus la parole, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 heures.

Fait à Fèrebrianges
le 15 mai 2024

M. André BERGERE ⁽¹⁾

lu et approuvé


Mme Brigitte BERGERE ⁽¹⁾

lu et approuvé


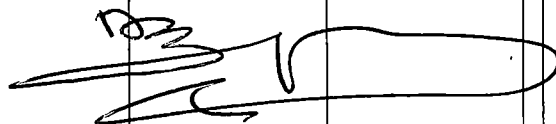
⁽¹⁾ Signatures précédées de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

BILAN ACTIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23			Valeurs au 31/12/22
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	15,00		15,00	15,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				64 883,15
TOTAL (I)	15,00		15,00	64 898,15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)				
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	63 000,00		63 000,00	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	6 781,73		6 781,73	4 916,85
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL (II)	69 781,73		69 781,73	4 916,85
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	69 796,73		69 796,73	69 815,00
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme.



BILAN PASSIF

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au 31/12/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 1 000,00)	1 000,00	1 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-200,50	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-28,78	-200,50
SITUATION NETTE	770,72	799,50
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	770,72	799,50
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	69 000,00	69 000,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	26,01	15,50
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	69 026,01	69 015,50
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	69 796,73	69 815,00
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	69 026,01	69 015,50
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		